

**Raymond Mudry**  
**« ça se répercuterait sur le consommateur »**

A l'hypothèse d'une taxe carbone appliquée aux incinérateurs, le président du Sivom de Cluses et 1<sup>er</sup> vice-président du Département, Raymond Mudry, fait la moue. « Il y a une société qui exploite l'incinérateur, et si elle payait une taxe, ça se répercuterait sur le consommateur. Ce serait prendre dans la poche gauche pour mettre dans la poche droite. » Le maire de Margnier rappelle aussi tout ce que le Sivom a investi pour la mise aux normes de l'incinération et la construction de la station d'épuration : plus de 20 M€. « Bien nous a pris de ne pas engager la construction d'un 2<sup>e</sup> four ! Je n'étais pas pour. On voudrait souffler un peu », financièrement, s'entend. Pour le reste, « l'important, c'est la santé des gens. Et nous nous employons à réduire le coût du traitement des déchets, à inciter à trier : cela va dans le sens d'une baisse des coûts. Même si le tri a aussi un prix et si tout n'est pas pris, valorisé. »

A la perspective d'un tri qui ferait tellement baisser les tonnages que la station ne serait plus rentable, Raymond Mudry ne veut pas s'inquiéter. « On ne cherche pas la rentabilité, ni à brûler pour brûler ! On a des contrats bien ficelés, ce n'est pas une inquiétude. L'important est qu'elle soit la mieux gérée et la moins coûteuse possible. » Et, presque dans un soupir, de confesser : « si l'usine ferme, je ne m'en plains pas ! Si quelqu'un la veut... »